

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 89 (2001)

Heft: 1452

Artikel: La promotion de l'égalité, un service public

Autor: Moreau, Thérèse

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282274>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

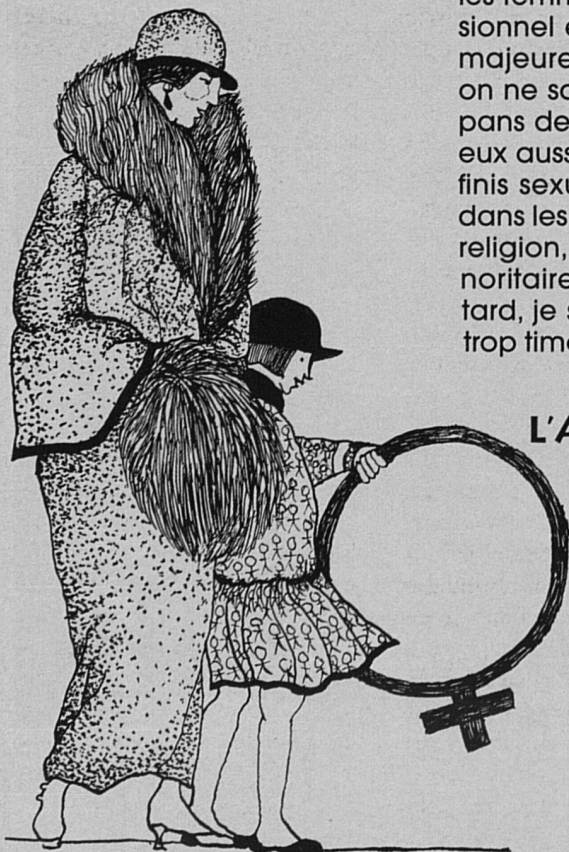
Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ, UN SERVICE PUBLIC

A QUOI FAIRE RÊVER LES JEUNES FILLES?

Femmes en Suisse présente les activités menées par les bureaux de l'égalité en Suisse romande. Après le projet 16+ sur les places d'apprentissage et la campagne «Réagissons» destinée à sensibiliser l'opinion publique à la loi sur l'égalité, les bureaux de l'égalité ont entrepris de constituer des fiches biographiques sur les Pionnières et créatrices ayant marqué la Suisse romande des XIX et XX^e siècles. Histoire de rétablir l'équilibre en montrant l'apport des femmes à la culture et à la société romande. L'Association pionnières et créatrices de Suis-



se romande, regroupant une multitude de groupes féministes et féminins, dont le bureau de l'égalité et Femmes en Suisse, soutient ce projet, notamment par la recherche d'aides financières.

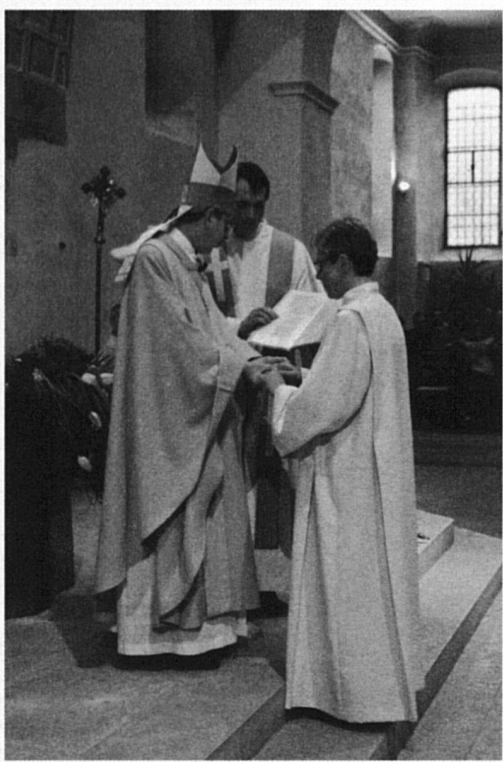
Les femmes, nous le savons, sont les grandes oubliées de l'histoire. Cela pourrait n'être qu'anecdotique et injuste si cela ne conditionnait pas aussi les rêves et désirs des jeunes. Les années nonante ont vu la place des femmes dans l'école évoluer fortement. En Suisse, 40% des femmes âgées de 25 à 44 ans ont aujourd'hui une formation supérieure. Il existe une réelle diversification des domaines d'études et des devenirs professionnels. Pourtant, à réussite égale les filles choisissent des orientations moins rentables que celles choisies par les garçons. Elles restent sous-représentées en sciences et en techniques. De fait, 86% des femmes exercent une des treize professions où le taux de féminisation va de 53 à 98%. La progression des femmes dans le monde du travail se fait dans des domaines déjà investis par les femmes. Et si l'avenir professionnel est une préoccupation majeure de tous et de toutes, on ne saurait ignorer les autres pans de l'activité humaine qui, eux aussi, continuent à être définis sexuellement. Que ce soit dans les arts, en politique ou en religion, les femmes restent minoritaires et au jeu de «plus tard, je serai...» les filles restent trop timorées.

L'APPRENTISSAGE DES STÉRÉOTYPES

Trente ans après l'obtention du droit de vote et d'éligibilité fédéral, vingt ans après l'amendement constitutionnel garantissant l'égalité entre femmes et hommes, force est d'admettre que les

choses ont peu changé et que les petites filles et jeunes filles continuent à vivre et penser les stéréotypes. De la bébé habillée en rose, à la trousse du docteur ou de l'infirmière pour enfants préscolaire, aux publicités ciblées filles ou garçons, aux émissions pour les filles et à celles pour les garçons, les enfants ont appris avant d'entrer à l'école que les mondes féminins et masculins ne sont pas les mêmes.

L'école ne peut, seule, déconstruire les stéréotypes. Mais les livres qu'ils soient scolaires ou non, véhiculent encore trop d'image éculées. On trouve nombre de Harry Potter mais peu de Fifi Brindacier. Les femmes sont les grandes absentes des ouvrages scolaires que ce soit en histoire ou en science. La mémoire collective retient bien peu de femmes si l'on en juge par le *Dictionnaire biographique de la Suisse*. Pourtant, nous savons le rôle des modèles dans les choix de vie. Ce n'est pas un hasard qu'il y ait tant de descendantes de Marie Curie en science. Nombre d'entre nous doivent leur vocation à un-e ami-e, un-e enseignant-e, un-e parent-e. C'est pour cette raison que la Conférence latine des Bureaux de l'égalité a entrepris la composition d'un ouvrage sur les pionnières et créatrices ayant marqué la Suisse romande des XIX et XX^e siècles. Il s'agit de rétablir l'équilibre en montrant l'apport des femmes à la culture et la société romande. Il s'agit également de permettre aux adolescent-e-s de découvrir que les talents féminins peuvent s'épanouir ici et maintenant. Il faut que chacun-e puisse se dire : «Oui, je pourrai le faire, d'autres l'ont fait avant moi» ou même, «Je serai la première dans ce domaine, mais il y a eu d'autres premières ailleurs qui ne semblaient pas plus que moi destinées à réussir».



Marie-Josèphe Lachat, assistante pastorale à Porrentruy, lors de son intronisation. La Jurassienne est la première déléguée à la condition féminine du canton. Aujourd'hui encore, elle défend l'égalité entre les sexes, sacerdotale y compris.

sard et la nécessité se conjuguent. Marie-Josèphe Lachat a été politisée dès son adolescence, elle a vécu le mouvement pour l'indépendance du Jura, en mai 68. Il sera donc normal qu'elle, comme son frère, s'intéresse à la politique. Mais elle ne pense pas à la cause des femmes, même si être fille unique entourée de quatre frères doit rendre sensible à la différence de traitement. En 1975, elle ne sait quel thème choisir pour faire un exposé dans un des cours qu'elle suit à l'Université de Neuchâtel. Un assistant lui propose «1975, année des femmes», faute de mieux, elle accepte et découvre Simone de Beauvoir. Son avenir politique est tracé ce jour-là et aujourd'hui encore, dans l'Eglise catholique, Marie-Josèphe Lachat

défend l'égalité entre femmes et hommes, y compris sacerdotale. Parmi les créatrices et pionnières neuchâteloises, citons la poétesse Alice de Chambrier (1861-1882) qui, en une trop courte vie, réussit à faire une œuvre conséquente, ainsi que Jenny Humbert-Droz (1892-2000). La militante socialiste vécut plus de cent ans et connut bien des bouleversements politiques. Elle resta toute sa vie militante féministe. Pacifiste, socialiste, elle fut la cofondatrice de la Fédération romande des consommatrices. Elle fit des études de lettres et de langues étrangères à l'Université de Neuchâtel, ce qui lui permit de nombreux séjours linguistiques. Elle vécut avec son mari à Londres et à Moscou. Rentrée en Suisse, elle fut active auprès des femmes socialistes. Pamphlétaire, elle eut de nombreux ennuis avec la police, fit de la prison mais ne fut jamais condamnée judiciairement.

« A FAIRE À SUIVRE »

Un travail documentaire a donc été confié aux personnes travaillant à l'atelier «A faire à suivre» destiné aux personnes demanderesses d'emploi. Ces gens se familiarisent ou se perfectionnent dans les domaines de la rédaction et de l'informatique. Une cinquantaine de fiches biographiques des pionnières et créatrices interviewées ont déjà été rédigées et pourraient donner lieu à la publication d'un ouvrage et à la création d'un site Internet ultérieurement.

Ce travail concerne tous les cantons romands et on y trouve des contemporaines comme des femmes d'histoire. Parmi les pionnières du canton du Jura, on retrouve la première déléguée à la condition féminine, Marie-Josèphe Lachat (née en 1954), aujourd'hui assistante pastorale à Porrentruy. Pour elle, comme pour les autres pionnières, on voit comment le ha-



Jenny Humbert-Droz a traversé le siècle en participant aux événements qui l'ont marqué. La doyenne de Neuchâtel s'est passionnément engagée dans les mouvements féministes et socialistes pour défendre l'égalité entre les êtres humains.

MEILLEURE VIGNERONNE DE SUISSE

La Valaisanne Marie-Thérèse Chappaz (née en 1960) se destinait à une carrière féminine. Elle voulait être sage-femme, mais échoua à l'examen d'entrée de l'école. Son père, avocat, lui offrit alors pour ses dix-sept ans un lopin de vigne. Elle pensa alors que c'était pour la garder dépendante mais résolut d'exploiter elle-même cette vigne. Elle fit donc un stage de formation, suivit des cours d'œnologie, travailla dans les caves expérimentales de Changins. Marie-Thérèse Chappaz créa sa propre entreprise en 1987. En 1996, elle est proclamée meilleure vigneronne de Suisse et remporte le prix Gault et Millau. Son premier millésime date de 1998. Elle est considérée comme l'une de meilleur-e-s œnologues et vigneronnes de Suisse et continue à expérimenter avec passion.

L'une des pionnières genevoises est à l'image de la ville internationale. En effet, Lina Stern (1878-1968) est née en Lituanie, a vécu et étudié à Genève, avant de repartir pour l'URSS. Issue d'une famille juive et athée, Lina fut encouragée par ses deux parents à faire ce qui lui plaisait et non ce qu'on attendait d'une fille. Elle fut l'une des premières étudiantes en médecine à la faculté de Moscou. Elle vint ensuite à Genève, où elle soutint sa thèse en 1904. En 1918, elle est la première femme à être nommée professeure. Elle occupe la chaire de chimie physiologique. Lina Stern repart néanmoins pour Moscou en 1925 pour y poursuivre une brillante carrière scientifique. Elle sera élue à l'Académie des sciences et ses travaux auront un retentissement mondial.



En 1996, neuf ans après la création de sa propre entreprise, la Valaisanne Marie-Thérèse Chappaz est proclamée meilleure vigneronne de Suisse.

SUZI PILET, MARCELLO ET LES AUTRES

Parmi les créatrices vaudoises nous trouvons la photographe Suzi Pilet (née en 1916). Elle aussi devint photographe presque par hasard, répondant à son père qui l'interrogeait sur son futur métier qu'elle serait photographe. Mise en apprentissage, elle ne s'entend pas particulièrement avec son patron, mais elle a la chance de rencontrer Corinna Bille qui apprécie ses photos du Rhône. Elle sera l'une des membres du groupe des «chevaliers». Elle photographia le monde des chantiers, illustra des livres pour enfants. Elle a une préférence pour les photos en noir et blanc.

La sculptrice et peintre fribourgeoise Marcello, Adèle d'Affry, duchesse Castiglione Colonna

(1836-1879) eut une carrière internationale. Le goût des arts était héréditaire dans sa famille et, enfant elle fut donc formée aux beaux-arts. Enthousiasmée lors d'un voyage en Italie par Michel-Ange, elle prit des cours de modelage avec le sculpteur suisse Imhof. Mariée en 1856, veuve quelques mois plus tard, elle voyage entre Rome et Paris, se lie d'amitié avec Carpeaux, expose au Salon de Paris en 1863 et 1877. Elle fit toute sa carrière sous le pseudonyme masculin de Marcello et laissa à sa mort une soixantaine de portraits et bustes. Comme on le voit, les femmes s'illustrent dans tous les domaines et une fois les fiches biographiques transformées en ouvrage et/ou en site Internet, les jeunes filles auront de nombreux modèles de femmes pour rêver et auxquels s'identifier.

Thérèse Moreau

L'année 2001 et plus particulièrement le 14 juin sont des occasions pour les partisan-e-s de l'égalité entre femmes et hommes de faire le point et aussi de célébrer les victoires. En effet, cela fait trente ans que le suffrage est réellement universel au niveau fédéral - les Appenzelloises devront attendre 1991 pour avoir le droit de vote cantonal. Le 14 juin 1981, le peuple suisse votait un amendement à sa Constitution fédérale. A l'alinéa 2 de l'article 4, il est dit : «L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.» C'est sur cet article que se fonde le travail des différents Bureaux pour l'égalité. Le 14 Juin 1991 les femmes faisaient la grève et la Suisse se mit aux couleurs du fuschia et du rose. Ce jour-là, les femmes prenaient conscience de leur force en tant que groupe et le travail ménager devenait enfin visible. C'est pour ces raisons que le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femmes en collaboration avec les associations féminines et féministes invitent les femmes et les hommes de Genève à venir faire la fête le 14 juin à la Comédie de Genève dès 17 heures, avant de rejoindre l'équipe de Femmes en Suisse pour la fête de lancement de la nouvelle formule du journal.

Date: 14 juin 2001

Lieu: La Comédie de Genève, bd des Philosophes 6 1205 Genève

Dès 17h00: Accueil interrompu par de courts tableaux vivants de pionnières du suffragisme en Suisse sur la base de portraits faits dans le cadre de l'atelier «A Faire A Suivre», programme d'emploi temporaire fédéral. «Regards sur des anonymes d'antan», une exposition de photographies.

19h00 - 20h30: «Quel XXI^e siècle pour les femmes?», un débat multiculturel avec, entre autres, des représentantes afghanes et marocaines.

21h00: Concert de musiciennes marocaines.

... suivi d'un buffet de délices venus d'ailleurs... Et envol pour une nuit orientale!!!

Pour tous renseignements:

Brigitte Mantilleri:
022/301 37 00.

Dominique Kuner:
022/ 301 02 52.

Les bureaux de l'égalité de la Suisse romande:

Fribourg:

Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille
Rue des Chanoines 17,
1700 Fribourg; tél. 026/305 23 86;
courriel: bef@fr.ch

Genève:

Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme
Rue de la Tannerie 2,
1227 Carouge;
tél. 022/301 37 00;
courriel: egalite@etat.ge.ch

Jura:

Bureau de l'égalité entre femmes et hommes de la République et Canton du Jura
Rue des Moulins 19,
2800 Delémont;
tél. 032/423 79 00;
courriel: secr.bcf@jura.ch

Neuchâtel:

Office de la politique familiale et de l'égalité, Dpt. Justice, Santé, sécurité
Escalier du Château 6,
2001 Neuchâtel;
tél. 032/889 41 08;
courriel: OPFE@ne.ch

Valais:

Bureau de l'égalité entre femmes et hommes
Rue Pré-d'Amédée 2,
CP 478, 1951 Sion;
tél. 027 606 21 20;
courriel : egalite@vs.admin.ch

Vaud:

Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud, DEC
Rue Marterey, 5, 1014 Lausanne;
tél. 021 316 61 24;
courriel:
nicole.golay@befh.vd.ch

